

Comptabilité approfondie de l'entreprise

PRÉSENTATION

Responsable

Christian HOARAU

Publics et conditions d'accès

CFA 120 (Ex : CFA 127 128)

Dirigeants, gérants de PME, chefs comptables. Élèves du Cnam préparant la certification de " Responsable comptable " ou la licence professionnelle " Gestion comptable et financière des PME "

Il est conseillé d'avoir suivi ou de suivre en parallèle les UE CFA 115 (Ex : 105 - 106 de " Comptabilité financière des sociétés ".

Pré- requis :

- UE CFA 010 (Ex : CFA 001/002 " Comptabilité et gestion d'entreprise "
- UE CFA 040 (Ex : CFA 043 - 044 " Gestion comptable et fiscale de l'entreprise "
- CFA 030 (ex : 003 004) "Comptabilité et gestion de l'entreprise".

L'obtention de l'UE CFA 120 est impérative pour suivre avec profit l'UE CFA 200 (Ex : CFA 140/141) du master CCA 1ère année.

Objectifs

Développer, approfondir et actualiser les connaissances en comptabilité financière pour les PME et comprendre les bases de la comptabilité de groupes (consolidation) de PME.

Développer, approfondir et actualiser les connaissances en comptabilité financière pour les PME et comprendre les bases de la comptabilité de groupes (consolidation) de PME.

Voir aussi les formations en

[Comptabilité - Finance de l'entreprise](#)

PROGRAMME

Programme

Première Partie : Difficultés comptables

Introduction

. Droit comptable : sources de la réglementation comptable, normalisation, harmonisation et organisation des règles comptables en France

Comptabilité approfondie N.B : en introduction de chaque chapitre, les définitions ou principes comptables seront présentés selon le référentiel IFRS et PCG mais seules seront développées dans le chapitre correspondant les règles du PCG

. Capitaux propres et passifs : définitions, différenciation des capitaux propres et du passif financier, différenciation des capitaux propres et de la situation nette selon le PCG, différenciation du passif externe : passif financier, passif non financier, provisions et passifs éventuels

. Actifs et charges : définitions et évaluation initiale des immobilisations corporelles et incorporelles ; immobilisations corporelles (distinction immobilisation corporelle/charge), immobilisations incorporelles (frais d'établissement, frais de développement, logiciels, sites Internet), frais d'émission d'emprunt ...

. Principes d'évaluation : conventions d'évaluation (IASB) , évaluation postérieure à la date d'entrée selon le PCG [- les actifs autres que les immobilisations incorporelles, corporelles et stocks, - les immobilisations incorporelles, corporelles (approche par composants des immobilisations corporelles, dépréciation (principes) des immobilisations corporelles et incorporelles, hors UGT], opérations en devises (emprunts/ prêts, opérations commerciales, opérations particulières en devises selon le PCG : créances douteuses, ajustements de la provision pour pertes de change)

Seconde Partie : Consolidation et IFRS

Principes d'évaluation

Principes de comptabilisation : le processus de comptabilisation (selon les IFRS) et la notion de fait générateur (IAS 18/principes et PCG), opérations de location (IAS 17 /principes, analyse selon le PCG : contrat de crédit-bail souscrit à l'origine, achat et cession d'un contrat de crédit-bail, opérations de cession-bail), opérations dépassant la période comptable ou l'exercice (IAS 18 et IAS 11 /principes, analyse selon le PCG : méthodes de l'achèvement et l'avancement dans le cas des contrats bénéficiaires)

Comptabilité des groupes de PME (selon le référentiel français CRC 99-02) :

N.B. : l'analyse et le traitement des impôts différés sont exclus du programme

dispositif réglementaire, ensemble consolidé, méthodes de consolidation, principaux retraitements et éliminations de consolidation (hors impôts différés), écart d'acquisition, écarts d'évaluation, élimination des titres des sociétés consolidées et partage des capitaux propres, établissement du bilan et du compte de résultat consolidés, consolidation par paliers et consolidation directe

INFORMATIONS PRATIQUES

Centre(s) d'enseignement

Languedoc-Roussillon

Contact

Service pédagogique Comptabilité - Contrôle - Audit

40 rue des Jeuneurs

75002 Paris

Tel :01 40 27 27 13

Véronique DEJARDIN

Code Stage : CFA120

Equivalence UE

Comptabilité approfondie de l'entreprise